

09.07.2013 - 11:00 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: Les entrepreneurs luttent contre les défauts de construction

Zurich (ots) -

La Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) s'engage activement contre les défauts dans la construction. En collaboration avec l'EPF de Zurich, elle vient de publier un manuel visant à améliorer la collaboration de tous les intervenants à l'acte de bâtir. Ce manuel se base sur une étude selon laquelle la plupart des défauts de construction sont dus à une communication ou coordination lacunaire au niveau des tâches et compétences dans la réalisation d'un projet.

Le manuel de 176 pages «Mängel im Hochbau - Empfehlungen für Ausführende und Entscheidungsträger» (dont la version française est en cours de traduction) a été présenté mardi à Zurich. Il contient des recommandations concrètes destinées à tous les acteurs de la construction pour qu'ils sachent comment réduire, voire éliminer les sources d'erreur. Cette check-list pratique permettra aux maçons, maîtres d'ouvrage et entrepreneurs d'observer des principes généraux en vue d'une collaboration efficace. Ainsi, il sera possible d'éviter des défauts de construction dans chaque cas.

Les défauts de construction sont une source de contrariété depuis bien des années, mais hélas, des chiffres et faits exacts ne sont pas disponibles. Pour cette raison, la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) souhaitait en avoir le coeur net. C'est ce qui l'a amenée à collaborer avec l'Institut de technologie en architecture de l'EPF pour recenser les données désirées. L'étude a représenté un travail de longue haleine; son auteur Oliver Kriebus a procédé à l'analyse de procès-verbaux des défauts portant sur 54 projets de logements et 505 expertises s'étendant de 1992 à 2010.

Les résultats de l'étude confirment, d'une part, l'ampleur redoutée des défauts. Environ 8 pourcent des dépenses de construction ont été affectés à l'élimination des défauts constatés dans les projets examinés. L'étude a le mérite de ne plus jeter la pierre à une branche précise, pratique hélas courante jusqu'ici. Son constat est le suivant: les défauts ne sont pas imputables à l'une ou l'autre catégorie professionnelle, mais ils sont dus bien davantage à la collaboration lacunaire des intervenants à l'acte de bâtir.

Ce phénomène survient notamment dans des tâches partielles, qui sont prétendument de petite taille, comme par exemple les travaux à un caniveau de balcon. Le manuel dresse une liste de toutes ces activités inhérentes à un immeuble en indiquant de manière détaillée pour chaque type de tâche l'acteur responsable. Ainsi, chacun d'eux sait en tout temps avec qui il doit coordonner ses activités, ce qui lui permettra d'aiguiser à nouveau son regard pour le moindre détail sur les chantiers.

Le dossier de la conférence de presse est mis en ligne sur notre page d'accueil: www.entrepreneur.ch

Contact:

Werner Messmer
Président central de la SSE
Tél.: +41/79/445'77'89
E-Mail: werner.messmer@messmer.ch

Daniel Lehmann
Directeur de la SSE
Tél.: +41/79/129'11'52
E-Mail: dlehmann@baumeister.ch

Martin A. Senn
Sous-directeur de la SSE
Chef du Département Politique + Communication
Tél.: +41/79/301'84'68
E-Mail: msenn@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100741015> abgerufen werden.